

Suite de la page 1

D.I. et frais de justice laissés à l'appréciation du tribunal.

Dans sa défense, l'accusé recusa le procureur et le tribunal, d'autant que tous les juges et magistrats se trouvaient unis par le sort contre lui puisqu'il (le prévenu) avait affaire à leur confrère. Lui, par dessus le marché, est le chef du parquet près le même tribunal.

Son exception fut simplement rejetée par le tribunal, lequel s'était appuyé sur la loi en matière de flagrance.

Ensuite, Longange s'acharnera à se disculper des infractions mises à sa charge. Du premier grief, il dira que le ministère public l'avait cueilli de son bureau comme un vulgaire voyou. Quant à l'arrestation arbitraire, il soutient avoir confié à la gendarmerie deux escrocs, Muvunja et Mungilima. Qui sont du reste à la solde du parquet pour aller rançonner les populations.

Preuve : Longange avait saisi sur Muvunja la somme de 4000 zaïres destinés à corrompre le magistrat Ndaka (celui-là qui sera le ministère public), un lot des mandats d'amener et de prises de corps tout vierges ainsi que quelques quittanciers avec entête "Collectivité des Bavira" (sic).

De la violence, de l'outrage à la magistrature ainsi que des coups et blessures volontaires graves, la défense dira les avoir commis en réaction aux provocations et menaces du plaignant (resic).

En un mot, il nia avoir provoqué le premier son challenger en bagarre. Aussi interrogea-t-il le tribunal si ces prétendus agents du parquet ont la qualité de procéder à l'exécution des mandats de prise de corps ou d'amener.

Sa question parut fondamentale aux yeux du public, mais le tribunal y répondit sans détours que les deux cités étaient entendus comme témoins et non ses co-

accusés dans l'affaire l'opposant au procureur. C'est alors que le prévenu insistera pour que soient entendus aussi le commissaire sous-régional, son assistant et le président de ce tribunal.

De ces trois témoins oculaires, seul le commissaire sous-régional donnera sa déposition. Pour lui, le procureur Kalonji avait été renversé par Longange qui l'avait auparavant empêché de sortir du cabinet de travail de son chef (entendez le commissaire sous-régional). En effet, c'est par un coup de pied qu'il fractura le péroné gauche de la victime et lui asséna un coup de poing en pleine figure. Les deux autres témoins se désisteront, pour des raisons de convenance personnelle pour le premier et pour le second à cause de sa qualité de juge au sein du même tribunal.

Estimant que sa religion était largement éclairée sur ce scabreux dossier, le tribunal condamna Longange à 24 mois de SPP et au paiement des 5/7 des frais de justice. Mais le ministère public représenté cette fois-là par le magistrat Ndaka incriminé par l'accusé interjeta appel séance tenante.

Que faut-il retenir de ce procès ridicule? Deux considérations essentielles.

La première, c'est la passivité avec laquelle les 3 témoins oculaires avaient assisté à la dispute de ces deux antagonistes; laquelle dispute se dégénéra en un singulier combat entre cadres.

La seconde considération fait ressortir un climat malsain qui empestait Uvira.

Notamment entre la territoriale, la magistrature et les services de l'ordre.

Cette malheureuse situation conflictuelle tournerait autour de la rançon devenue monnaie courante dans cette sous-région où tout le monde tient à s'enrichir sur le dos de la population.

MUSEMI Kilondo Nkula.

AVIS A NOS LECTEURS

Notre rendez-vous hebdomadaire du samedi 20 avril 1985 a été manqué. Provoqué par une maudite panne d'électricité qui a surpris notre imprimerie KIVU-PRESSES en cours d'édition et que la SNEL a eu du mal à rétablir faute de... personnel.

L'incident a heureusement été surmonté quoique avec un léger retard et JUA renoue dès ce samedi 27 avril le contact régulier avec ses fidèles lecteurs. Que ces derniers veuillent bien l'excuser de cette déconvenue indépendante de sa bonne volonté.

Suite en page 1

les chefs de division de l'Administration du territoire, de l'Energie, de l'Agriculture et développement rural ainsi que le Président régional de l'ANEZA et le directeur de la SNEL au Kivu.

Ce qu'est le septennat du social.

Les éléments de cette mission étaient compris dans un tout, un cadre de référence, la méthode de travail eu égard au septennat du social énoncé par le Maréchal Mobutu. Cette méthode, avait expliqué le Gouverneur Mwando, que ça soit à Mweso où il a été déçu par la mauvaise politique sociale de la PLZ, que ça soit à Beni lors de l'inauguration de l'usine de production et de distribution d'eau, que ça soit à Kyondo à l'inauguration d'une centrale hydro-électrique ou encore à Lubero, Butembo, Kanyabayonga et Rutshuru, se résume par notre propre devise: paix-justice-travail.

Le septennat du social, a-t-il précisé, c'est le travail, c'est la justice sociale, la paix nous l'avons déjà acquise. C'est en effet, la conscience professionnelle parlant des cadres. C'est la quiétude, une vie sans tracasserie que ces cadres doivent assurer aux populations. Et au Gouverneur Mwando de fustiger le comportement de ces agents de l'Etat qui, abusant de la parcelle d'autorité dont ils sont revêtus, veulent s'enrichir sur le dos des pauvres citoyens. La multiplicité des taxes, les amendes exorbitantes, les arrestations arbitraires, la convoitise et la calomnie, l'oisiveté et la paresse

Le Groupe Tamman

Suite de la page 1

leurs et pourra d'ici à la fin de cette année sortir ses premiers produits qui alimenteront notamment le dépôt central médico-pharmaceutique et d'autres établissements sanitaires du pays.

Le groupe Tamman qui amorce là un chapelet d'autres projets de développement au Zaïre, a tenu par ce premier acte à adresser un cinglant démenti aux mauvaises langues qui commençaient à spéculer sur la nullité de ses accords conclus avec notre pays.

ont été condamnées publiquement par le chef de l'exécutif régional.

Comme le découvriront les lecteurs à travers une série d'articles sur la tournée du Gouverneur Mwando dans le Nord-Kivu, le septennat du social a déjà pris un élan au Kivu et a démarré sur les chapeaux de roues.

A Beni, la cité d'environ 70.000 âmes restée longtemps sans eau potable vient d'en être alimentée. Non seulement les conditions socio-sanitaires de ces populations seront améliorées mais aussi un élan certain sera donné au développement économique de cette zone industrielle. A Kyondo, toujours dans la zone de Beni, la petite mission catholique à laquelle sont greffés un complexe hospitalier d'environ 500 lits, un complexe scolaire avec un institut médical, agricole et autres secondaires est désormais éclairée.

A Lubero, l'intervention imminente de la Région pour la réfection de l'hôpital et de son approvisionnement en produits pharmaceutiques ne révèle que du même souci: le bien-être social.

A Kayna et Kanga en zone toujours, la fession du Gouverneur étendre les programmes d'adduction d'eau UNICEF ne s'écartera pas de ses préoccupations. D'ailleurs, n'est-ce pas là le mobile poussé à visiter le projet d'hydraulique rurale à Rutshuru tout est en mesure de répondre, le responsable, le Mishitu et son garage ont dû être suspendus par le chef de la région.

Par ailleurs, les sites effectifs des Etablissements Kasereka à Beni, à Butembo; à Lubero, à la Snel avec sa scierie, à la Snel au groupe CAFERIE leur trieuse électrique de café à la briqueterie ont été une preuve de travail et de développement des opérateurs des usines de Lubero. C'est le travail qui procure la joie de vivre et partant le bonheur.

Wakilongo M.

Ce que nous réservons
l'avenir de la R.S.

Suite de la page 1

sien dans l'économie africaine. Mais il faut, pour y parvenir, que ceux qui ont opté pour la politique du "développement séparé", politique qui a conduit à créer artificiellement des Bantoustans, de revoir leur position.

Les Blancs d'Afrique du Sud ne peuvent espérer garder indéfiniment une domination sans partage sous sa forme actuelle. Jusqu'à une époque toute récente, le

National Party (apartheid) s'est bercé d'une douce illusion qu'il attirait les bonnes grâces d'une certaine Afrique, il s'aperçoit que l'iniquité de son système et apaiserait la conscience. Mais, les émeutes de Soweto (1976) et d'autres, nous montrent qu'aucune chimère ne peut dissiper les réalités de ces pays.

Lubunga Bya'Ombi

(à suivre)

Editorial

Suite de la page 1

Des raisons d'espérer

Parallèlement à cette situation encourageante, un vent d'assainissement souffle sur les services de l'Etat pour une gestion plus saine et plus rigoureuse.

Avec le concours des travailleurs qui ont commencé le 1er Mai, brandissant les couleurs de la révolution, il faudra se résoudre à l'austérité et par conséquent rappeler les gestionnaires les bonnes habitudes. Les aventures et acrobaties financières à la fin.

Tous ces faits qui émaillent l'actualité politique du week-end sont donc des raisons d'espérer pour affirmer que le programme du septennat social est bel et bien parti.